



Master Conduite de projets culturels

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Conduite de projets culturels. 2016, Université Blaise Pascal - UBP. hceres-02041333

HAL Id: hceres-02041333

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041333>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations



Rapport d'évaluation

Master Conduite de projets culturels

- Université Blaise Pascal - UBP

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ de formation : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université Blaise Pascal – UBP

Établissement cohabilité : /

Le master professionnel *Conduite de projets culturels* s'inscrit au sein du département des Métiers de la culture de l'unité de formation et recherches (UFR) Lettres, Langues et Sciences humaines de l'Université Blaise Pascal (Site Gergovia, Clermont-Ferrand), et est unique sur le site clermontois. Cette formation couvre des champs variés de la conduite de projets culturels, proposant trois spécialités en fonction des types de projets : *Conduite de projets touristiques*, *Action culturelle et gestion de projets arts du spectacle* et *Conduite de projets livre et multimédia* – une quatrième spécialité est mentionnée dans l'organigramme des formations du domaine sciences humaines et sociales (SHS) de l'Université Blaise Pascal - UBP : *Professeur documentaliste*, qui est prise en charge par l'Ecole supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE).

Synthèse de l'évaluation

La formation associe la maîtrise de compétences générales pour conduire des projets à des compétences spécifiques reliées à chaque champ professionnel visé par chacune des spécialités. La construction et la progression des cursus sont cohérentes avec les objectifs de la formation. La progression entre la première année (M1) et la seconde (M2) se fait *via* la mise en application des démarches de projets adaptés au champ professionnel visé. La formation, inscrite durablement dans la dynamique régionale grâce à de nombreux partenaires, présente une grande cohérence des compétences et des métiers visés. Les filières bénéficient d'une certaine inscription à l'international, notamment le parcours *Tourisme international*. L'enseignement et la valorisation des langues étrangères (dont l'anglais obligatoire en M1 et en M2), des nouvelles technologies et des stages sont bien ancrés dans la formation et participent de l'appréciable ouverture des filières sur le monde professionnel de telle sorte qu'elles représentent un débouché cohérent pour la poursuite d'études.

La formation est attractive si l'on considère le nombre de dossiers reçus pour l'inscription en M1, dont 30 à 50 % sont d'origine extra-régionale. Le suivi du recrutement est sérieux : il se fait sur dossier pour le M1 et sur entretien pour le M2, et les taux de réussite approchent 100 % en M1 et surtout en M2. Eu égard à la qualité de la formation, au bon ancrage socio-économique local et à la richesse des partenariats, le taux d'insertion professionnelle des diplômés est non seulement important mais en augmentation. Le pilotage de la formation est solide : les membres permanents du département assument les responsabilités pédagogiques de manière partagée, et professionnels et étudiants sont impliqués dans le pilotage *via* les conseils de perfectionnement qui se réunissent tous les ans pour chaque spécialité et produisent un bilan critique des formations avec des propositions d'amélioration. Les contacts avec les milieux socioéconomiques et culturels se font à la fois par les interventions de professionnels – un nombre important de professionnels assurent des enseignements ponctuels –, par des enseignements du type « connaissance des marchés », et au moyen de stages obligatoires de 8 à 16 semaines en M1, de 20 semaines en M2, donnant lieu à un suivi par un enseignant et un professionnel, à des rapports de stage et à des soutenances. L'enseignement de deux langues étrangères est assuré tout au long de la formation. L'année de M2 pour le parcours *Tourisme international* de la spécialité *Conduite de projets touristiques* se fait à l'étranger. Pour cela, la formation dispose de 21 partenariats avec des universités étrangères.

La formation souffre cependant du manque d'enseignants-chercheurs professeurs des universités (PR) : deux PR assurent seulement 64 heures de cours dans la spécialité *Action culturelle et gestion de projets arts du spectacle*, et un seul PR, 12h dans la spécialité *Conduite de projets touristiques* ; la spécialité *Conduite de projets livre et multimédia* ne bénéficie d'aucun PR. Apparemment, l'ancrage, notamment par ce biais, à la recherche n'a pas été privilégié : celle-ci occupe une place minimale dans la formation. En outre, une disparité dans le volume horaire assuré par des professionnels apparaît d'une spécialité à l'autre, comme, plus généralement, une disparité dans la distribution des heures, sans que cela soit légitimé dans la présentation de la formation. De même, l'accompagnement dans la recherche de stage, quoique mentionné, n'apparaît pas dans les maquettes. Ainsi, le dossier d'autoévaluation, quoique bien construit, révèle certaines imprécisions de détail.

Points forts :

- Une formation cohérente qui couvre des champs variés de la conduite de projets culturels.
- Un bon ancrage socio économique local, avec des partenariats et un taux d’insertion professionnelle importants.
- Une très grande place accordée à la professionnalisation.
- Une grande cohérence entre les compétences et les métiers visés.
- Une place importante donnée aux langues étrangères (dont l’anglais obligatoire en M1 et M2), aux nouvelles technologies et aux stages.

Points faibles :

- Les professeurs des universités sont sous-représentés dans l’équipe pédagogique
- La place de la recherche est actuellement minime dans la formation

Recommandations :

Cette formation aurait la capacité de gagner encore davantage en attractivité et en professionnalisation, par les pistes de réflexion existantes qui méritent d’être développées, notamment au sujet :

- de la transversalité entre les spécialités,
- de la mise en place d’ouvertures vers le doctorat,
- de partenariats supplémentaires avec des universités étrangères (en effet ce master ne fait l’objet d’aucun accord international donnant lieu à des co-diplômes, accord que l’on pourrait attendre de ce type de formation indexée sur l’apprentissage professionnel).

La progression de la professionnalisation entre le M1 et le M2 serait à expliciter plus en détail. Les cours mutualisés avec la spécialité *Tourisme et valorisation des territoires* du master *Développement des territoires et nouvelles ruralités* ne peuvent actuellement être identifiés dans le tableau de présentation des unités d’enseignement (UE). Il serait utile d’y remédier. La présence de professeurs des universités (de 9^{ème} section - langue et littérature françaises, de 18^{ème} section - Architecture (ses théories et ses pratiques), arts appliqués, arts plastiques, arts du spectacle, épistémologie des enseignements artistiques, esthétique, musicologie, musique, sciences de l’art, de 19^{ème} section - sociologie, démographie et de 71^{ème} section - sciences de l’information et de la communication, notamment) susceptibles d’assurer les enseignements cadres des spécialités, voire généralistes, pourrait être heureusement renforcée dans la mention. Du point de vue de l’encadrement aussi, il semblerait souhaitable de prévoir au moins une seconde réunion annuelle entre enseignants au terme du premier bilan pédagogique semestriel conduit par les responsables d’années et les délégués étudiants. De même, dans une telle formation à dimension professionnalisante, mettre l’accent sur un suivi plus individualisé des acquis de l’étudiant et personnaliser davantage la charte de stage, voire introduire également un portfolio de compétences, sembleraient être de bon aloi. Enfin, il serait judicieux qu’un véritable accord européen ou international soit mis en place, qui valoriserait la certification : introduire un parcours co-diplômant, international et suffisamment transversal, non seulement garantirait davantage de passerelles aux étudiants français mais conforterait la dimension internationale de la formation et permettrait d’attirer les étudiants des universités partenaires.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Le dossier de présentation de la mention indique trois spécialités. Les compétences et les métiers visés sont présentés simultanément et clairement pour les trois spécialités. Le tableau synoptique des UE indique le nombre d’heures d’enseignement attribuées à chaque parcours : la différence entre les parcours <i>Conduite de projets touristiques</i> (764 heures) et <i>Conduite de projets livre et multimédia</i> (788 heures) d’une part, et, d’autre part <i>Action culturelle et gestion de projets arts du spectacle</i> (1068 heures) est importante et non justifiée dans le dossier de présentation. La cohérence des filières est garantie par la mutualisation de cours (spécialité <i>Conduite de pro-</i></p>
---	---

	<p><i>jets touristiques</i> avec <i>Tourisme et valorisation des territoires</i> de la mention <i>Développement des territoires et nouvelles ruralités</i>) et l'association des étudiants de spécialités différentes autour d'un même projet.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La mention semble bien implantée dans l'environnement régional et national grâce à des partenariats qui associent les étudiants aux études et projets d'organismes ou d'entreprises. La spécialité <i>Conduite de projets touristiques</i>, en raison de son ancienneté apparemment, bénéficie d'une solide implantation nationale et extra-régionale, davantage encore que les deux autres spécialités. Alors qu'un autre master de sciences humaines et sociales propose une spécialité assez proche de celle-ci – <i>Tourisme et valorisation des territoires</i> avec laquelle, du reste, certains cours sont mutualisés en M2 – la légitimité de cette spécialité repose sur le fait qu'elle s'attache à des objets plus vastes que cette dernière qui s'intéresse à la valorisation des territoires ruraux.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>Les rapporteurs du dossier reconnaissent que le point faible de l'équipe pédagogique tient au faible nombre d'enseignants-chercheurs et à l'absence de professeurs des universités (PR). Effective dans la spécialité <i>Conduite de projets livre et multimédia</i> où une majorité des enseignements sont assurés par des enseignants et enseignants-chercheurs maîtres de conférences (MCF) (plus des deux tiers en M1 et en M2), cette absence n'affecte pourtant pas autant les autres spécialités. Le tableau récapitulatif des enseignants indique, pour la spécialité <i>Action culturelle et gestion de projets arts du spectacle</i> où la moitié des enseignements sont assurés par des enseignants et enseignants chercheurs, deux PR dont l'un (PR de 11ème section- Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes) enseigne l'anglais appliqué en M1 ; dans la spécialité <i>Conduite de projets culturels touristiques</i> où une majorité des enseignements sont assurés par des enseignants et enseignants chercheurs (plus des deux tiers en M1 et plus de la moitié en M2), un PR n'intervient qu'en M1.</p> <p>Près de 30 professionnels (hors professeurs associés) assurent plus de la moitié des enseignements (497 heures sur 788) dans le parcours <i>Conduite de projets livre et multimédia</i>. Dans le parcours <i>Conduite de projets touristiques</i> 23 intervenants professionnels assurent entre 6 et 84 heures de cours chacun, ce qui correspond à près d'un cinquième des enseignements (sur 764 heures). Dans le parcours <i>Action culturelle et gestion de projets arts du spectacle</i>, 43 professionnels du milieu socio économique concerné assurent près de la moitié des enseignements (460 heures sur 1068 heures), mais pour un volume horaire relativement faible et de manière éparse (23 personnes intervenant 2 ou 4 heures). Il est difficile de s'expliquer cette disparité de la présence des professionnels d'une spécialité à l'autre en l'état du dossier.</p> <p>En ce qui concerne le partage des responsabilités dans le pilotage de la formation, pour <i>Action culturelle et gestion de projets arts du spectacle</i>, une MCF est mentionnée comme responsable d'année sans indication du niveau (il faut se reporter au tableau des enseignants de la spécialité <i>Conduite de projets culturels touristiques</i> pour voir désignés clairement les deux responsables pour M1 et M2) ; pour <i>Conduite de projets culturels touristiques</i>, il semble que la responsabilité pédagogique soit partagée entre deux MCF, respectivement en M1 et M2 ; enfin pour <i>Conduite de projets livre et multimédia</i> une seule MCF est désignée responsable du M2. Il serait utile de clarifier ces tableaux. La fréquence des réunions de l'équipe enseignante, en présence des professionnels intervenant dans la formation, n'est pas élevée (une fois l'an).</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Les effectifs de la spécialité <i>Conduite de projets touristiques</i> en M1 sont légèrement en hausse en 2014-2015 par rapport aux deux années académiques précédentes après un léger fléchissement en 2013-2014, mais le ratio inscrits/admis en M2 s'améliore en 2013-2014 par rapport à l'année précédente. Cette spécialité comprend 100 % de diplômés sur les deux années.</p> <p>Dans la spécialité <i>Action culturelle et gestion de projets Arts du spectacle</i>, le nombre d'inscrits en M1 a fléchi en 2014-2015 (moins 10 étudiants) alors qu'il est en hausse (plus 6 étudiants) en M2 par rapport à l'année antérieure. Les étudiants ayant validé leur diplôme lors des deux années antérieures représentent la moitié des inscrits dans cette spécialité.</p> <p>Enfin, dans la spécialité <i>Conduite de projets livre et multimédia</i>, le même fléchissement est observé pour l'inscription pédagogique en M1 (moins 6</p>

	<p>étudiants) en 2014-2015, mais les effectifs de M2 retrouvent et dépassent leur niveau de 2012-2013 après un certain fléchissement en 2013-2014. Cette spécialité comprend plus de trois quarts d'étudiants diplômés en 2013 et environ la moitié en 2014.</p> <p>Le nombre d'étudiants ayant validé leur diplôme n'est pas indiqué pour 2015.</p> <p>Il faut espérer que la baisse du nombre d'inscrits pédagogiques en M1 de l'année 2014-2015 ne s'accroisse pas à l'avenir. Aucune explication n'est donnée à ce phénomène dans le dossier.</p> <p>L'échelle de notation que présentent les suppléments au diplôme pour chaque spécialité révèle un bon niveau d'ensemble des étudiants admis (entre 13,6 et 16,7), bien qu'aucun <i>numerus clausus</i> ne soit établi pour l'intégration dans la mention.</p>
--	---

<p>Place de la recherche</p>	<p>La place de la recherche est actuellement minime dans la formation, mais des projets sont présentés, qui devraient permettre d'initier les étudiants à une démarche de recherche et de les impliquer dans les activités des laboratoires concernés. Malgré le nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention, des lacunes sont identifiées dans le dossier : l'absence de lien clairement défini avec les laboratoires de recherche et d'une stratégie incitant à la poursuite d'études en doctorat malgré la demande étudiante. Cependant, la proximité de laboratoires croisant les objets d'étude de la mention et les partenariats ponctuels existant déjà à travers divers projets et interventions collectifs permettent de faire des propositions concrètes pour y remédier. Pour la spécialité <i>Action culturelle et gestion de projets arts du spectacle</i>, celles-ci s'appuient en outre sur une dynamique de développement culturel régional ouvert aux champs national et international.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Une très grande place est accordée à la professionnalisation, ce qui, incontestablement, est un point fort de la formation. Les responsables y voient également un point faible, en reconnaissant l'importance des enseignements académiques de culture générale et en déclarant une volonté affichée d'équilibrer davantage dans le cursus la présence des deux types d'enseignements.</p> <p>Chacune des spécialités entretient des partenariats avec les acteurs socio-culturels des domaines concernés. Une collaboration intense existe entre l'équipe pédagogique de la spécialité <i>Conduite de projets livre et multimédia</i> et le Centre régional de formation aux carrières des bibliothèques, qui donne lieu à des rencontres avec des professionnels et à l'organisation de manifestations sur l'évolution de ce secteur d'activités.</p> <p>Les stages sont obligatoires en M1 et en M2.</p> <p>Le projet collectif en M2 est ancré dans le milieu professionnel. La mention vise la formation de cadres dans les métiers du livre, de la culture et des spectacles et du tourisme ainsi qu'une « bonne connaissance » des milieux professionnels concernés. Par le biais d'UE spécifiquement dédiées en second semestre (S2), S3 et S4, les trois spécialités proposent aux étudiants de réaliser des projets qui donnent forme à leur projet professionnel (en S2) avant de les mettre en prise avec les milieux professionnels concernés par leurs objets d'études, alternativement en situation d'observation et de réalisation (en S3 et S4). En effet, le projet collectif, en M2, consiste à répondre à une commande émanant des milieux professionnels et fédère les connaissances acquises en M1. Ces projets sont bien intégrés dans le cursus et très valorisés (5 ECTS (crédits européens) pour les projets tutorés et 10 ECTS pour les autres). En outre, le parcours <i>Conduite de projets culturels livre et multimédia</i> propose deux modules optionnels de préparation aux concours de conservateur de bibliothèques et de bibliothécaire qui s'ajoutent aux modules obligatoires. Les lieux et modalités d'insertion professionnelle ne sont pas précisés, bien que, dans l'ensemble, les fiches RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) soient complètes, détaillées et lisibles.</p>

<p>Place des projets et stages</p>	<p>Des projets collectifs répondent à des demandes d'un professionnel, mais les modalités concrètes de réalisation et d'évaluation de ces projets ne sont pas mentionnées. Les stages occupent la place importante, due dans un master professionnel. La durée de stage, en M1, est de 8 à 16 semaines, en M2, de cinq mois. Les stages sont rémunérés conformément à la législation en vigueur et ne sont pas seulement implantés régionalement. Le suivi de stage est assuré par un tuteur appartenant à l'équipe enseignante et à un tuteur du monde professionnel. Ces stages sont valorisés, en M1 deuxième semestre (S2), par un rapport de stage (10 ECTS) et, en M2 quatrième semestre (S4), par un mémoire mettant en valeur l'expérience professionnelle (10 ECTS). Une grille d'évaluation validée par l'équipe pédagogique est mentionnée mais non présentée dans le dossier. Il serait utile de préciser, dans le tableau synoptique des unités d'enseignements (UE), le nombre d'ECTS pour le stage du M2-S4 de la spécialité <i>Conduite de projet touristique</i> et le coefficient pour le stage du M1-S2 de la spécialité <i>Conduite de projets livre et multimédia</i>. Par ailleurs, il est prévu d'allonger la durée du stage du S4 à six mois ; le tableau des UE mentionne un « stage professionnel de six mois minimum » pour la spécialité <i>Action culturelle et gestion de projets Arts du spectacle</i> ; il serait judicieux de préciser que cette mesure est déjà prise pour l'une des spécialités. Il existe une charte de stage, dont le renouvellement est identifié comme nécessaire.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Une fiche de caractérisation et d'autoévaluation de la formation dans sa dimension internationale clairement complétée est jointe au dossier. La mention bénéficie d'une vingtaine de partenariats internationaux dont 14 en Europe. Toutes les spécialités proposent deux UE en langues étrangères en M1 et M2 d'une valeur d'ensemble de 10 ECTS par semestre pour 48h de cours en présentiel, cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD) confondus. L'enseignement des langues étrangères, dans des UE dédiées en M1, prépare un séjour d'une année académique à l'étranger, dont une partie en université, et une partie en stage en entreprise. Ces séjours sont préparés et réalisés en étroite collaboration avec le service des relations internationales de l'UBP. Malheureusement, seuls les étudiants inscrits en M2 dans le parcours <i>Tourisme international</i> en bénéficient. Mais une collaboration avec certaines universités à l'étranger pour la filière « métiers du livre et multimédia » est projetée. La formation est donc très ouverte à l'international et fait de cette ouverture un label de qualité, en identifiant les lacunes du dispositif dans son autoévaluation, en invitant ses enseignants à la mobilité, en recevant des enseignants et des étudiants étrangers quoique le nombre de ces derniers soit reconnu encore comme faible.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Bénéficiant d'un afflux suffisant de candidats régionaux et extra-régionaux, le recrutement dans la formation peut privilégier de bons dossiers d'étudiants issus de diverses licences (non précisées dans le dossier) et de licences Lettres, Sciences humaines et sociales (LSHS) doublées d'une connaissance des secteurs professionnels visés. La formation présente un bon encadrement du recrutement en première année (M1), et plus spécifiquement pour le passage en deuxième année (M2) avec un oral sélectif en adéquation avec le projet personnel et professionnel (PPP) de l'étudiant. Des mises à niveau en langues et informatique sont mises en place mais le plafond minimal fixé pour l'ouverture de travaux dirigés (TD) en langue vivante seconde restreint ces possibilités. Entre les filières, des échanges pédagogiques ont lieu qui pourraient conduire à la mise en place de véritables passerelles et une réflexion est en cours pour favoriser la transversalité entre les spécialités, qui est aujourd'hui quasi inexistante. La spécialité <i>Conduite de projets touristiques</i> offre des cours mutualités avec le M2 de la mention <i>Développement des territoires et nouvelles ruralités</i>, spécialité <i>Tourisme et valorisation des territoires</i>, mais il n'est fait aucune mention, malheureusement, d'une possible passerelle entre ces spécialités de deux masters SHS. En spécialité <i>Conduite de projets livre et multimédia</i>, la formation propose deux modules optionnels de préparation au concours de conservateur des bibliothèques et de bibliothécaire (qui figurent parmi les objectifs professionnels de la formation).</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>La formation se réalise uniquement en présentiel mais des aménagements sont prévus pour les étudiants ayant des contraintes particulières. Les enseignants complètent leurs cours au moyen de la plate-forme numérique. La place du numérique est importante dans les enseignements en M1 (module sur les nouvelles technologies) mais tend à être moins visible</p>

	<p>sur les maquettes de M2. Au premier semestre, les étudiants sont introduits aux outils numériques auxquels 48 heures de cours sont dédiées pour 10 ECTS. L'apprentissage d'outils spécifiques, dont les logiciels adaptés, succède à cette introduction mais avec une moindre valorisation (5 ECTS) et sans que le numérique ne demeure au cœur de l'apprentissage comme au premier semestre. Le dossier présenté ne permet pas d'évaluer réellement l'efficacité d'une telle progression.</p>
Evaluation des étudiants	<p>Deux modalités d'évaluation des étudiants sont privilégiées : le contrôle continu et la mise en situation professionnelle. Des jurys mixtes (universitaires et professionnels) se réunissent pour valider les résultats. Les UE sont valorisées pour 5 ou 10 ECTS. Les nouvelles technologies, les langues, les stages et les projets collectifs valent 10 ECTS, ce qui souligne la vocation professionnelle de la formation. L'évaluation des UE valorise également l'autonomie des étudiants puisque sont privilégiés les travaux de groupe ou bien les écrits autonomes et les oraux.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Les suppléments au diplôme des trois spécialités mettent bien en relief la cohérence de la formation et déclinent au mieux les compétences, la formation suivie et sa valorisation, les activités professionnelles visées. La présentation des compétences est très rigoureuse et en bonne adéquation avec les métiers visés. Les étudiants sont bien informés des objectifs de la formation au moyen du livret de l'étudiant, ainsi que de l'expérience professionnelle attendue en M2 grâce à une charte de stage. Il semble que ces dispositifs fassent l'objet d'une observation et d'une adaptation régulière de la part de l'équipe pédagogique. Cependant, ils demeurent des documents de référence généraux et nécessiteraient probablement une adéquation plus souple à la progression et aux réalisations individuelles ; cet aspect est reconnu comme un point faible du dispositif et un portefeuille de compétences est en cours de réalisation.</p>
Suivi des diplômés	<p>Le suivi est réalisé au niveau de l'Université Blaise Pascal, par l'observatoire des étudiants (OEV). Il permet à l'équipe pédagogique d'identifier les difficultés dans le recrutement dues à la situation économique, ainsi que les qualités particulièrement appréciées par les entreprises. Outre le lien vers l'OEV, seuls sont présentés les résultats d'une enquête obsolète sur la bonne insertion des diplômés du DESS « médiation éducation culture », ancêtre de la spécialité <i>Action culturelle et gestion de projets Arts du spectacle</i> créée en 1996. Le dossier détaille un certain nombre de tendances majeures sans donner de chiffres: globalement, le taux d'insertion professionnelle, tardive en raison du contexte économique difficile, est tout de même maintenu ; le maillon faible de la formation reste, comme pour le recrutement, la filière <i>Conduite de projet livre et multimédia</i>. Un tableau présente une enquête menée en 2014 auprès d'un échantillon d'une dizaine d'étudiants diplômés: sur l'ensemble des personnes issues de la formation, seules trois sont en recherche d'emploi et aucune en poursuite d'études. Il ressort des enquêtes que la polyvalence est de plus en plus requise dans les métiers visés ; cela confirme la nécessité d'intensifier des enseignements cadres de spécialités (ou généralistes).</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Le conseil de perfectionnement est composé pour moitié d'enseignants et étudiants et pour moitié de professionnels et se réunit annuellement pour chaque filière. Il permet l'adéquation de la formation à l'évolution des secteurs professionnels concernés. Ce dispositif semble efficacement mis en œuvre, mais il aurait été intéressant de préciser des exemples concrets du rôle joué par le conseil de perfectionnement dans l'évolution de la formation.</p> <p>Chaque semestre s'achève sur une évaluation des enseignements par les étudiants qui permet un ajustement régulier de la formation. Un exemple concret de la prise en compte des résultats aurait été intéressant. Quoi qu'il en soit, ces deux dispositifs constituent le socle sur lequel repose l'autoévaluation de la formation.</p>

Observations de l'établissement



**OBSERVATIONS SUR LES REMARQUES DU RAPPORT HCERES
CAMPAGNE D’EVALUATION 2015-2016 vague B
POUR
LA MENTION DE MASTER
CONDUITE DE PROJETS CULTURELS**

“Les professeurs des universités sont sous représentés”

Ce manque peut être attribué à plusieurs faits :

- un contexte historique spécifique au département métiers de la culture : celui-ci est issu de la fusion encore récente (2010) de filières jusqu'alors exclusivement professionnelles (MST et DESS Tourisme, IUP métiers du livre, IUP Tourisme, DESS Action culturelle...).
- un contexte financier délicat pour l’UBP au cours de ces dernières années. Les créations et redistributions de postes n’ont pu être effectives compte-tenu du gel des recrutements. Ainsi, le département a perdu son unique poste de PR en 2015.

“La place de la recherche est actuellement minime dans la formation”

L’adossé recherche permettant une éventuelle ouverture vers le doctorat, sera renforcé dans la nouvelle offre de formation qui prévoit une initiation et un accompagnement méthodologique des étudiants du master à une recherche pluridisciplinaire et appliquée, en lien avec les problématiques inhérentes à l’ancrage territorial de la culture, telles qu’elles peuvent être développées dans les laboratoires clermontois (CERAMAC, CHEC, CELIS...).

Compléments

> sur l’articulation M1/M2 et suivi individualisé des acquis de l’étudiant

La future offre de formation prévoit de renforcer la démarche de projet (projet individuel de l’étudiant et projets collectif) sur les 4 semestres avec des bilans d’étape à la fin de chacun des semestres permettant de valider l’acquisition progressive de compétences préalablement identifiées.

> le renforcement de la transversalité entre les spécialités sera garantie par le cadrage de l’offre de formation prévoyant une mutualisation à hauteur de 50 % des enseignements en M1 et 20% en M2

> La question du renforcement des relations internationales

L’équipe manifeste le désir de renforcer la coopération internationale.

Une réflexion est conduite actuellement pour mettre en place des partenariats avec des universités étrangères.

> Réflexion pédagogique : Il est indiqué que les équipes devraient organiser plus régulièrement des réunions (Licence-Master confondus) que celles indiquées sur le document d'auto évaluation (conseil de perfectionnement et fin de semestre). Or, des réunions plus fréquentes en équipe ont bien lieu au cours du semestre. Une fois par mois pour tout le département et selon les nécessités, une à deux fois par mois dans les filières (entre enseignants titulaires et avec les chargés de cours, professionnels extérieurs).

Clermont-Ferrand, le 10 mai 2016

Le Président de l'Université Blaise Pascal,

A handwritten signature in blue ink is written over a circular official stamp of the University of Clermont-Ferrand. The stamp contains the text 'UNIVERSITÉ BLAISE PASCAL' and 'CLERMONT-FERRAND'. The signature is stylized and overlaps the stamp.

Mathias BERNARD